

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 4ème jour du mois de juillet à vingt heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Loïc BROUSSEY.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

M. Loïc BROUSSEY, M. Christophe CAURIER, Mme Magali GRUDÉ, Mme Morgane GUÉGUEN, Mme Annick GUÉRAULT, Mme Sonia LOISEAU, M. Pascal MAUGEAIS (arrivé à 20h35), M. François PALUSSIÈRE, M. David POMMIER (arrivé à 20h10).

Étaient absents les conseillers municipaux suivants :

Mme Christelle DURU, Chantal PHELIPOT, Mme Rachelle TORCHY, M. Laurent THEBAULT.

Mme Morgane GUEGUEN a été élue secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 23 mai 2022

Le compte-rendu de la séance du 23 mai 2022 est soumis à l'approbation du conseil municipal.

(Résultat du vote : Pour : 8 - Contre : 0 - Abstention : 0)

Délibération n° 2022-07-01 : Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) suite aux transferts de fiscalité et de compétences

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, a décidé d'approuver le rapport de la CLECT en date du 19 mai 2022. Voir délibération n° 2022-07-03

(Résultat du vote : Pour : 9 - Contre : 0 - Abstention : 0)

Déclaration d'intention d'aliéner

Le maire informe le conseil qu'il n'a pas fait usage de son droit de préemption concernant la vente au 38 rue Principale ainsi qu'au 2 rue du Stade.

Projet 30 rue Principale

Le maire expose le fait que le dossier devient complexe car l'utilisation du droit de préemption est strictement encadrée juridiquement. La finalité du projet doit correspondre au motif de la préemption à savoir « développement de logements et équipements publics ».

Dans l'attente de précisions concernant le porteur de projet, la question est reportée à une prochaine séance.

Parallèlement, M. le Maire prend contact avec LMA

Point sur les ressources humaines

- recrutement d'un agent technique polyvalent en contrat CDD d'un an à hauteur de quatre heures par à compter de la rentrée de septembre.
- recrutement d'un agent technique polyvalent en contrat CDI (ou stagiaire fonction publique ?) à temps non complet à compter de la rentrée de septembre.

Point sur les travaux de la Salle des Fêtes

Le Maire expose que les travaux de la salle des fêtes devraient être terminés pour la fin de l'été.

La partie cantine sera finalisée fin juillet et opérationnelle à la rentrée de septembre.

Informations et questions diverses

Commission scolaire

Il n'y aura pas d'augmentation au niveau des tarifs repas et garderie matin et soir.

Les règlements intérieurs de la cantine et de la garderie périscolaire seront mis sur le portail famille

Circulation voie Communale Moulin à vent

Une étude à été réalisée du 2 au 8 mai 2022. Pour donner suite à cette dernière, un courrier a été adressé aux 10 familles concernées avec le résultat de l'étude et une proposition d'entrevue éventuelle avec M. Le Maire en septembre

Mise en place des chicanes voie Communale 1

Pour donner suite à la mise en place le 30 mai dernier des chicanes sur 6 mois, nous constatons un ralentissement des véhicules. Des inquiétudes sont soulevées quant aux passages des véhicules longs type tracteurs, poids lourds. Le fait de poursuivre la modification de ce tracé sur la voie Communale nous permettra de pérenniser ou non cet aménagement.

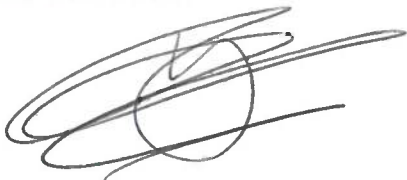
Place de stationnement rue aux Canes

Il est envisagé de faire le marquage devant l'ancien atelier de menuiserie et de mettre des zébras sur les zones interdites aux stationnements.

Séance levée à 21h50

Secrétaire de séance

Morgane GUEGUEN



Le Maire

Loïc BROUSSEY

